



# PROGRAMME DE FORMATION

**Organisme de formation : UN + Formations**

**Référence et Intitulé : M100-1 - Obligation de vigilance et gestion du risque fournisseurs**

**Durée : 0h20**

**Type : E-learning**

## Public

Dirigeants de cabinets de syndic de copro., d'administrateurs de biens et d'agences immobilières, gestionnaires, assistantes, comptables et leurs collaborateurs.

## Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux et les risques de l'obligation de vigilance dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé.

Comment faire pour y répondre en connaissant les documents obligatoires à collecter vérifier et conserver.

Connaitre la stratégie des organismes de contrôles et les différentes sanctions possibles en cas de non-respect de cette obligation.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

- 1 - Présentation de la formation sur l'obligation de vigilance.
- 2 - L'aspect juridique.
  - Présentation de l'obligation de vigilance (loi et décret).
  - Le montant du chiffre d'affaires à partir duquel doit être respectée cette obligation de vigilance.
  - Les types de contrats concernés.
  - Les entreprises concernées .
- 3 - Que faut-il faire pour répondre à l'obligation de vigilance ?
  - Les documents obligatoires à collecter et les particularités.
  - Les vérifications à faire pour les attestations de vigilance (principe et méthodologie).
  - La fréquence des vérifications à faire et à renouveler.





## PROGRAMME DE FORMATION

- 4 - Les enjeux et les risques en cas de non-respect de l'obligation de vigilance ?
- Les enjeux et les risques financiers (les différentes « sanctions » possibles et cumulables).
  - Les organismes de contrôle et leur stratégie commune.

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en ligne avec module e-learning contenant animations, textes, voix off et quiz.  
Expert métier : Jacques CHAUVEL - Dirigeant de Déclarations Légales.

### Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.  
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : [contact@unplus.fr](mailto:contact@unplus.fr)
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

### Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

